Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261105-CA_2026_074-DE

CIAS LOUDEAC communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 3 novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du CIAS de Loudéac Communauté se sont réunis à l'amphithéâtre de Loudéac Communauté, sur convocation du Président adressée par courriel le 27 octobre 2026.

Étaient présent(e)s : Xavier HAMON, Évelyne GASPAILLARD, Marie-Renée BAGOT, Isabelle COROUGE, Florent DINET, Fabien FILLÂTRE, Gaëlle GOUÉROU, Jean LE CAM, Isabelle LE GUENNEC, Gérard MATHÉCADE, Jean-Noël PICHARD, Martine POULAILLON, Elise REMAUD, Martine VALLÉE.

Étaient excusé(e)s :

Aurélie HERVÉ a donné pouvoir à Xavier HAMON, Laurence COJEAN a donné pouvoir à Jean-Noël PICHARD, Mickaël DABET, Damien DEFFONTAINES, Gilles HELLARD a donné pouvoir à Jean LE CAM, Stéphane LANG a donné pouvoir à Elise REMAUD, Mégane PASSETEMPS.

CA_2026_074 DÉCISION MODIFICATIVE NUMÉRO 2- BUDGET 261

Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le projet de décision modificative n°2 au budget 261.

L'extension de la résidence Habitat Jeune de Loudéac fera l'objet d'une livraison à soi-même (LASM), permettant au CIAS de bénéficier d'un taux réduit de TVA à 5,5 %.

En 2023, le soutien financier accordé par l'organisme Action logement a été comptabilisé au compte 16818 (emprunt), alors qu'il s'agissait d'une subvention d'investissement.

Pour poursuivre le travail de LASM, il convient de procéder au préalable à la régularisation comptable suivante :

- Mandatement d'une dépense au compte 16 818 pour un montant de 30 000€
- Emission d'un titre au compte 1318 pour un montant de 30 000 €

Cette décision modificative permettra également le paiement des emprunts du mois de décembre (+ 15 000€). En effet, les emprunts contractés étant à taux variable, les variations sont difficilement prévisibles.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200077063-20261105-CA_2026_074-DE

Code INSEE	CIAS LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE - LOGEMENT SOCIAL CIAS 261	DM n° 2	2026
22136			

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 1318-424 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**30 000.00 €**
D-1641-424 : Emprunts en euros	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-16818-424 : Autres emprunts - Autres prêteurs	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0.00 €**	**45 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2313-424 : Constructions (en cours)	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**15 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	15 000.00 €	45 000.00 €	0.00 €	30 000.00 €
Total Général		**30 000.00 €**		**30 000.00 €**

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

DECIDE

1. D'approuver la décision modificative N°2 du budget 264 telle que présentée ci-dessus.

Exercice :	21	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	14	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	04		
Pour :	18	Loudéac, le 3 novembre 2026	
Contre :	00	Le Président	La secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Isabelle COROUGE



